

Objet : Tourisme – Tarifs d'une remorque porte 10 vélos

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n° 2 du Conseil Communautaire du 1^{er} février 2024 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté de Communes Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Considérant la nécessité de créer des tarifs pour la location d'une remorque porte 10 vélos,

Décide

Article 1 : Les tarifs pour la location d'une remorque porte 10 vélos sont fixés comme suit :

- Demi-journée : 15 €
- Journée : 20 €
- Weekend : 35 €
- Semaine : 80 €
- Mois : 150 €

Article 2 : Une convention de mise à disposition du matériel sera mise à disposition avant toute location rappelant les conditions et les engagements des parties.

Article 3 : La présente décision sera communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 12 février 2024

Le Président

Franck LOMBARD

